



CONVENTION NATIONALE
22, 23, 24 octobre 2015
 STRASBOURG
 Capitale européenne



Les MJC, un réseau & une convention pour agir

Conception graphique : A. Vévédence - 06 83 67 97 33

C'est pas parce
 qu'on est jeune
 qu'on n'a
 rien à dire !



**Confédération
 des Maisons des Jeunes
 et de la Culture de France**
 168 bis rue Cardinet - 75017 Paris
 www.cmjcf.fr



**Fédération des MJC
 d'Alsace**
 8 rue du Maire François Nuss
 67118 Geispolsheim
 www.fdmjc67.net

Lors de la convention nationale des MJC, les 22, 23 et 24 octobre 2015 à Strasbourg, 2 000 jeunes, à l'issue de 80 ateliers, ont proposé des phrases défis puis ont voté, au Parlement Européen, leurs 3 priorités pour les 4 ans à venir ».

Phrases-défis proposées au vote

1. Parce que nous faisons confiance à la jeunesse, nous nous engageons à lui donner plus de place dans des espaces de décision

3^{ème} priorité

1

1^{ère} priorité

2. Nous osons faire humanité ensemble en luttant contre les discriminations, en valorisant la mixité, l'égalité et l'ouverture culturelle.

3^{ème} priorité

3

3. Afin d'aider chacun à prendre place dans les débats citoyens, nous donnons aux jeunes les moyens de comprendre la vie politique et de se forger un esprit critique. Nous favorisons les passerelles entre jeunes et élus.

4. Nous renforçons nos liens avec l'Education nationale.

5. Contre le réchauffement climatique, nous adoptons des pratiques respectueuses de l'environnement et nous sensibilisons à la préservation de la planète.

3^{ème} priorité

4

6. Nous nous engageons à valoriser les idées, les parcours et les productions des jeunes.

7. Nous utilisons les outils numériques pour favoriser l'expression démocratique.

8. Nous développons des lieux d'expression permanents pour les jeunes.

9. Nous développons les échanges non-commerciaux et de services entre les MJC, et vers l'extérieur.

2^{ème} priorité

10. Nous donnons aux jeunes les moyens de s'engager et nous reconnaissons toutes les formes de leur engagement.

3^{ème} priorité

2

11. Nous informons les jeunes sur l'Europe et la mobilité et nous favorisons les échanges européens.

Les MJC : une réponse aux défis d'aujourd'hui et de demain

Les Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC) de France, porteuses de réponses sociales et d'initiatives citoyennes concourent à l'intérêt général et sont des vecteurs de cohésion sociale et de développement local. Demain, elles peuvent être votre partenaire pour prendre leur part des défis à relever !

Partenaires des collectivités locales, les MJC permettent de :

- 1. Agir en proximité**, par leur ancrage au niveau local, les MJC sont en lien avec les habitants et en capacité de révéler des besoins, de construire avec les citoyens des réponses à leurs attentes.
- 2. Favoriser toutes les formes d'engagement** par leur capacité à mobiliser des bénévoles, à susciter et accompagner des jeunes dans un service civique volontaire et toutes les autres formes de volontariat.
- 3. Reconnaître les jeunes aujourd'hui et demain** comme des acteurs à part entière capables d'agir, de participer à la décision, de contribuer au projet de société du local à l'international.
- 4. Proposer une approche globale et transversale des politiques de la jeunesse** en s'appuyant sur une longue expérience où les jeunes sont considérés comme ressources et non comme problèmes.
- 5. Faire vivre au quotidien les valeurs de la République**, en créant des situations d'apprentissage de la citoyenneté, de la laïcité, en développant des espaces de démocratie locale en favorisant le débat, la participation, la délibération.
- 6. Comprendre et se situer dans les enjeux et la complexité de l'époque afin de répondre aux enjeux sociétaux** et à leur cortège de peurs qui génèrent les replis sur soi, par une ouverture culturelle, la découverte du monde, l'attention aux autres.
- 7. Etre des acteurs éducatifs** du territoire engagés dans la mise en œuvre des Plans Educatifs Territoriaux et d'Education Artistique et Culturelle.
- 8. Développer les coopérations** en dépassant les possibles concurrences au service de l'intérêt général, par une posture de co-construction avec tous les acteurs parties prenantes du projet de territoire.
- 9. Concourir à l'attractivité d'un territoire** par une offre culturelle, une ouverture aux pratiques amateurs, des loisirs accessibles à tous.
- 10. Conjuguer « fonctionnement associatif démocratique » et « efficacité organisationnelle et gestion rigoureuse »**, par la coopération de bénévoles engagés avec des équipes professionnalisées au service d'un projet d'éducation populaire.
- 11. Gérer au service de l'intérêt général des lieux de vie, des lieux éducatifs** vivants et ouverts à toutes et tous quels que soient leurs origines, richesses, âges.
- 12. Former des professionnels et des bénévoles** et favoriser la transmission des savoir-faire et savoir-être au service d'un projet citoyen.